

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT MULHOUSE ALSACE AGGLOMÉRATION

Avril 2023

SOIGNER LES BORDURES URBAINES

Contribution du Conseil de développement au Plan Local d'Urbanisme intercommunal de Mulhouse Alsace Agglomération

Au moment où nous devons, en application de la loi Zéro artificialisation Nette et pour préserver de notre milieu de vie, réduire drastiquement notre consommation de terres agricoles ou naturelles, il devient indispensable de rechercher tous les moyens pour **faire adhérer la population à cette démarche**, et de lui donner un sens positif. Une démarche concrète, peu évoquée dans la littérature spécialisée, consiste à **reconsidérer radicalement notre conception, notre gestion des bordures urbaines**.

Assez souvent, la limite entre les zones urbanisées et les zones naturelles est une frontière infranchissable (pensons aux lotissements clôturés, sans accès aux champs ou à la forêt). A d'autres endroits, au contraire, c'est une sorte de *no man's land* peu entretenu, peu accueillant (pensons à certaines zones d'activité). Ces zones périurbaines peu attractives sont alors perçues comme des espaces superflus, disponibles pour de futures extensions urbaines, et encouragent peu à peu à l'étalement urbain, par grignotage lent.

Les bordures urbaines : lieux d'intérêts

Pour faire entrer dans les esprits l'objectif de **limitation de consommation des terres agricoles/naturelles**, et simultanément pour **rapprocher les citoyens des milieux naturels**, il convient de porter une attention particulière à ces bordures urbaines, afin de les fixer, comme lieux d'intérêt et d'inviter à les traverser.

L'objectif est quadruple : marquer le point où s'arrête la ville, le point où elle devra s'arrêter, inviter à sortir de la ville et à franchir cette limite. L'idée n'est pas de reconstruire des remparts (qui ont toujours engendré des faubourgs), **il serait pertinent de matérialiser une zone de transition, zone naturelle, mais accessible aux citoyens**, limite de l'urbanisme, et invitation à la nature. Cette transition s'intégrera dans un programme général d'amélioration des relations avec la nature, et de réduction des tensions ville/campagne.



Des propositions à intégrer dans le PLUi

Cette attention se fera dans les choix d'urbanisme, ou plus généralement d'occupation des sols :

- on veillera à ce que chaque quartier construit permette aisément l'**accès**, pour les piétons et les cyclistes, aux espaces naturels les plus proches. Cela suppose de prévoir des franchissements sécurisés des rocadés et autres voies de desserte automobiles, mais aussi de veiller à la perméabilité des lotissements, et donc à des passages entre les maisons, connectés avec les chemins ruraux ou les sentiers forestiers.
- la question des pratiques agricoles en bordure de ville devra être travaillée pour trouver un équilibre entre la nécessaire culture des terres par les agriculteurs et la cohabitation avec les zones résidentielles. En effet, une mer de champs de maïs (et le passage régulier de gros engins agricoles, bruyants et éventuellement polluants) ne rend pas les terres agricoles attractives, plaisantes. Aussi, il serait aussi intéressant **de travailler à une ceinture verte autour de chaque zone urbanisée**. On peut se souvenir de la ceinture de jardins ouvriers autour des cités, ou des quartiers de maraîchers qui entouraient certaines villes¹.
- On peut aussi imaginer **une ceinture arborée** (vergers communaux, bois, arbres décoratifs), ouverte à la circulation des engins non motorisés. La priorité donnée aux arbres aurait une double fonction :
 - l'arbre est un signe de durée, un engagement collectif pour graver le choix de la limite urbaine dans le long terme (muraille verte) ;
 - la ceinture arborée sera un havre de repos et de fraîcheur, à proximité immédiate des zones habitées, abri indispensable à prévoir et développer pour faire face aux canicules qui nous attendent.

Evidemment, une telle démarche suppose un long travail, à différents niveaux. Cela ne pourra être que l'aboutissement d'une négociation délicate, et d'une démarche collective. Dans tous les cas, cet objectif à long terme mériterait d'être inscrit dans le Plan Local d'Urbanisme intercommunal de Mulhouse Alsace Agglomération.

Pour le Conseil de développement

Michel Bourguet, personne qualifiée
Jacques Colom, représentant de Battenheim
Lionel L'Haridon, citoyen volontaire

Contact

cddm2A@mulhouse-alsace.fr
06 08 01 17 50

¹ S'agissant de restaurer une agriculture périurbaine de qualité (maraîchage ou vergers), il ne faut pas évacuer la difficile question de la sécurité de ces exploitations. De nombreux témoignages convergent pour dire qu'en bordure de ville, le maïs est la seule production qui ne soit pas pillée (contrairement aux fruits, aux légumes) ou saccagée (ah, le pique-nique dans le blé en herbe !) par les citadins ! Peut-être qu'une exploitation communautaire, partagée, serait mieux respectée. Un mélange d'éducation, de surveillance et de répression sera à imaginer, et c'est aussi une urgence pour rétablir de meilleures relations ville/campagne.

Par contre, on pourrait faire valoir qu'une production de haute valeur contribuerait à une valorisation du prix de la terre agricole, et donc sécuriserait l'équilibre financier des exploitants vieillissants.

